



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

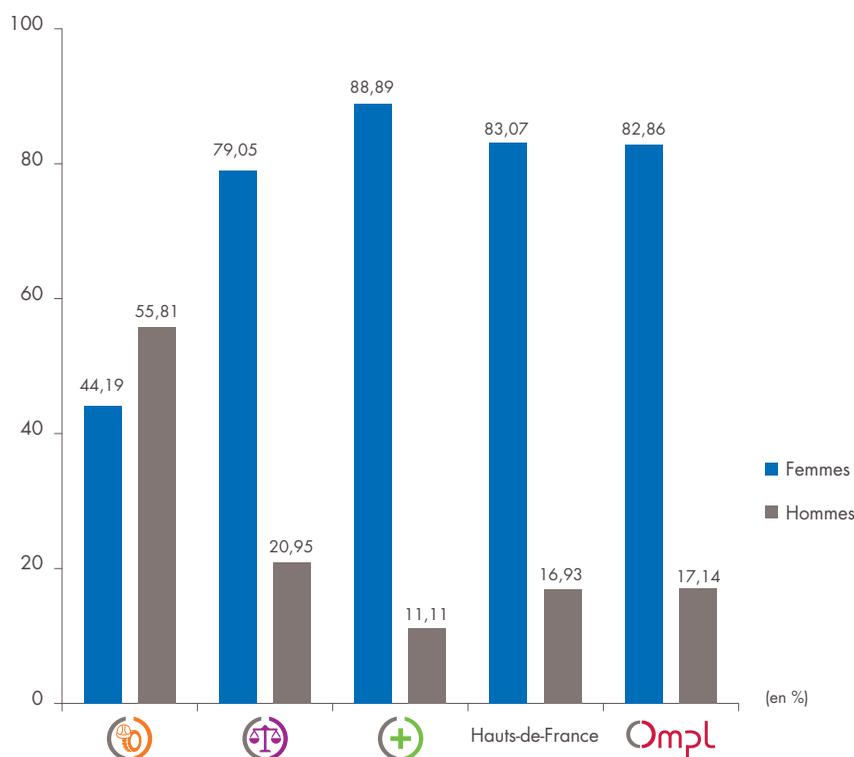


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE LA MOITIÉ DES BRANCHES

La région regroupe 7,9 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la septième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (10,33 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 57,94 % des emplois sectoriels, est proche de la parité.
- La féminisation du secteur juridique (12,22 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (65,57 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (77,46 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes		Total
	1 574	44,19	1 988	55,81	3 562
	1 016	49,22	1 048	50,78	2 064
	41	37,27	69	62,73	110
	288	49,91	289	50,09	577
	229	28,24	582	71,76	811
	3 331	79,05	883	20,95	4 214
	198	89,59	23	10,41	221
	2 337	84,58	426	15,42	2 763
	83	44,39	104	55,61	187
	713	68,36	330	31,64	1 043
	23 752	88,89	2 969	11,11	26 721
	2 633	95,57	122	4,43	2 755
	3 268	85,55	552	14,45	3 820
	6 651	90,43	704	9,57	7 355
	9 834	87,31	1 429	12,69	11 263
	1 366	89,40	162	10,60	1 528
Hauts-de-France	28 657	83,07	5 840	16,93	34 497
Ompl	361 708	82,86	74 796	17,14	436 504